

LA VOIX des RETRAITÉS de l'Ain

la cgt

N° 39 - Juin 2021



la cgt

Edito



LA RETRAITE
Nous voulons la vivre
DIGNEMENT

Non à la paupérisation ! Non à la violence !

Nous vivons une période particulière depuis 15 mois, à la suite de l'arrivée d'un virus qui a modifié profondément nos vies.

Si le 1^{er} confinement a fait rejaillir la nature qui a repris ses droits en l'absence de pollution, la flore et la faune nous ont montré le chemin de la vie qualitative.

Hélas ! il reste beaucoup à faire pour sauver la planète, pour retrouver des services de santé répondant aux besoins des populations, pour améliorer les salaires et les pensions, la qualité de vie au travail, pour

maintenir des services publics de proximité, pour garantir une retraite décente et des établissements de qualité pour les personnes en perte d'autonomie. La pauvreté, s'est accentuée durant cette période touchant davantage les jeunes.

La solidarité s'est organisée, pour aider des personnes en difficultés, mais pas par tout le monde.

Le capitalisme a continué son ascension en 2020, les actionnaires ont engrangés des bénéfices faramineux, et supprimés des emplois (exemple : le laboratoire

Sanofi financé en partie par l'Etat, licencie 400 chercheurs en pleine crise sanitaire alors que la France a besoin de vaccins) c'est scandaleux !

Le mal-être des individus conduit à la violence, au non-respect des institutions et c'est l'escalade, on ne répond pas à la violence par la violence. La population a perdu la confiance vis-à-vis du gouvernement qui, pour masquer ses insuffisances, a menti sur les besoins sanitaires.

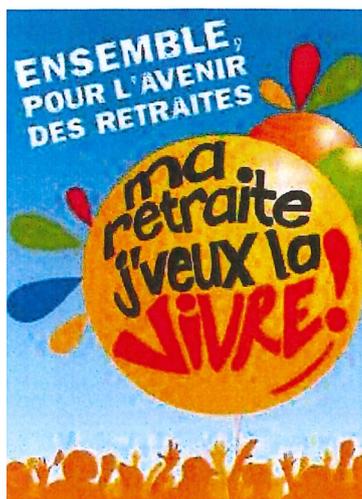
Si les conditions sanitaires ont freiné l'activité syndicale, la CGT n'a cessé d'informer les salariés et les retraités

sur la situation générale, sur les droits de chacun, intervenant dans les entreprises et dans les manifestations.

L'USR de l'Ain s'est impliquée dans tous les conflits (voir notre document d'activité). Les retraités continueront le chemin de la lutte, avec force et conviction.

Soyons nombreux à combattre les mauvais coups que l'on nous prépare, pour retrouver une qualité de vie sociale digne du 21^{ème} Siècle

Andrée Maitre



Syndique toi !

Je rejoins le syndicalisme Retraités
Je me syndique à l'USR-CGT

NOM > _____ Prénom > _____

Adresse > _____

Code postal > _____ Ville > _____

Branche professionnelle d'origine > _____

Tél. (facultatif) > _____

A envoyer à : l'USR CGT AIN - 3 imp. Alfred CHANUT - BP92 - 01000 BOURG EN BRESSE

HOMMAGE

ANDRÉ MAZUIR



NOTRE CAMARADE ANDRÉ MAZUIR

nous a quittés le 5 juin, il a fait don de son corps à la science. C'est un militant de la CGT qui disparaît, après avoir milité dans la

métallurgie à la TCB de Bourg (Arcelor-Mital) où il était employé. Il est resté fidèle jusqu'au bout à ses idéaux de justice et de fraternité.

Il est parti rejoindre son épouse Paulette, décédée en 2017, militante elle aussi à la CGT et secrétaire Administrative de l'UD pendant de nombreuses années.

Elle accueillait les salariés en difficulté et apportait une aide précieuse aux camarades dans la rédaction et l'illustration des tracts. Nous garderons le souvenir de deux grands militants de la CGT, présents dans les manifs, chaleureux, souriants, toujours prêts à apporter leur aide.

L'USR CGT 01 et toutes les structures CGT du Département adressent leurs sincères condoléances à leur fille Colette, militante à la CGT ainsi qu'à toute leur famille.

ROBERT MARCHAND



NOTRE CAMARADE ROBERT MARCHAND

est né le 26 novembre 1911. Il a parcouru ce 20^{ème} siècle et début 21^{ème} siècle en

toute simplicité et avec tenacité et dévouement.

Ce que nous pouvons retenir de ce «petit homme» c'est qu'il a été fidèle à ses valeurs humanistes universelles, en étant et restant à la CGT et au Parti Communiste Français. Jamais il n'a oublié, ni renié ses engagements. Ses exploits sportifs l'ont mis sur le devant de la scène, mais jamais il n'a renoncé à ses fondamentaux.

Un exemple pour nos jeunes générations...

Extrait de la chanson de J.J. GOLDMAN :

«C'était un p'tit bonhomme,
rien qu'un tout p'tit bonhomme,
Il y mettait du temps, du talent et du cœur
Ainsi passait sa vie au milieu de nos heures
Et loin des beaux discours, des grandes théories
Par son engagement et ses valeurs humanistes,
Il changeait la vie».

LES INTERMITTENTS DANS L'ACTION



Dans l'Ain, comme dans toute la France, les intermittents du spectacle ont occupé les théâtres et la Tannerie à Bourg-en-Bresse et maintiennent leur action, pendant que plusieurs sites de France sont évacués comme l'Odéon, ou sur le point de l'être !

Ils dénoncent la réforme de l'assurance-chômage qui se traduira par une baisse de leurs allocations dès la 1^{ère} année de son entrée en vigueur.

« **La destruction de l'assurance chômage se prépare en 2 temps** », estime le secrétaire général de la CGT spectacle :

> **Un changement de paramètres au 1^{er} juillet**

> **La création d'une caisse à part pour les intermittents. »**

Le collectif Action Culture Ain poursuit le combat contre la réforme de l'assurance chômage dans le monde de la culture, mais il est aussi mobilisé pour les autres intermittents de l'emploi, saisonniers et travailleurs de l'hôtellerie par exemple.

Ils ont aussi d'autres revendications, parmi lesquelles la prolongation de 4 mois de l'année blanche pour l'ensemble des intermittents du spectacle, ou un plan de financement massif pour la reprise des activités culturelles.

La réforme est, comme d'habitude, essentiellement réfléchi dans un souci d'économie, au moment où Pôle Emploi annonce une hausse de 20% du chômage.

La CGT, par le biais de l'Union Locale CGT de Bourg, a été très présente dans ce conflit en assistant à de nombreuses A.G. et en offrant sa logistique pour leurs différentes actions.

Marie Rose Maupoint

CALENDRIER :

> **Journée action cheminots + EDF**
Mardi 22 juin 2021

> **Journée détente USR-CGT-01**
Vendredi 17 septembre 2021

> **Congrès USR-CGT-01**
Vendredi 15 octobre 2021

> **Action des retraités** (Appel des 9)
Vendredi 1^{er} octobre 2021 (sous réserve)

TRAVAIL ET HANDICAP

Travailler lorsque l'on a un handicap demande au salarié de multiplier les efforts pour tenir son poste de travail et justifier auprès de ses collègues son intégration dans une équipe.

Les personnes victimes d'un handicap pendant la majeure partie de leur carrière, peuvent sous conditions partir en retraite anticipée à partir de 55 ans.

La retraite anticipée dans ce cadre concerne essentiellement les personnes dont le handicap remonte à la naissance ou à son tout début de carrière, et avoir effectué la plus grande partie de sa carrière professionnelle en situation de handicap reconnu.

Pour bénéficier d'une reconnaissance et prise en compte du handicap, ils doivent remplir trois conditions cumulatives :

- 1/ Une durée d'assurance
- 2/ Une durée d'assurance cotisée
- 3/ Un taux d'incapacité de 50% minimum tout au long de ces durées d'assurance reconnues.

De tout cela il en ressort qu'il est indispensable de justifier de la reconnaissance d'un taux d'incapacité reconnu de 50% minimum ou d'une reconnaissance MDPH (depuis 2014 la reconnaissance de la catégorie de handicap ne figure plus sur le document MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées).

La réforme des retraites de 2014 a supprimé la reconnaissance d'un handicap à compter du 01/01/2016 pour le calcul de la retraite.



Il convient donc de prendre contact avec sa caisse de retraite sécurité sociale pour vérifier le bien-fondé de sa demande avant d'en faire la demande.

Les caisses de retraite complémentaires calquent les droits à pensions selon celle de la sécurité sociale. Aucune décote ne sera appliquée à votre pension complémentaire si vos droits sont pleinement ouverts dans le régime de base.

Cependant si vous ne remplissez pas les conditions pour un départ anticipé prenant en compte votre handicap vous subirez pendant trois ans un abattement de 10% de votre pension complémentaire.

La CGT n'a pas signé un tel accord.

Pierre Billoud

HALTE aux préjugés « anti-retraités »



Interview
d'Aurore BERGER
(député LREM)

« Il convient de s'interroger sur la légitimité de ceux qui contestent nos choix politiques (...). Les retraités votent pour décider de l'avenir de notre pays, alors même qu'ils n'en feront plus partie, il faut que cela change. »



De plus en plus de retraités dans la difficulté voire dans la misère

Alors que l'état déverse des dizaines de milliards pour aider les entreprises et particulièrement les plus importantes, les salaires et les pensions sont à la diète !

Cette perte de pouvoir d'achat, cette baisse de niveau de vie, entraîne de plus en plus de jeunes, d'actifs, de chômeurs, de retraités, dans la misère !

Ceci est d'autant plus insupportable que pendant ce temps, les actionnaires du CAC 40 continuent à se répartir d'importants dividendes et démultiplient les plans sociaux. Quel scandale !

La mobilisation est juste et nécessaire.

**SE SYNDIQUER EST UNE FORCE.
SYNDIQUÉS OU NON,
PROLONGEONS L'ACTION**

Jean Louis Masson

La tarification à l'activité (T2 A)

Introduite en 2004, la tarification à l'activité a remplacé la dotation globale et concentre aujourd'hui toutes les critiques.

ELLE CONSISTE à fixer un prix codifié pour chaque maladie et les soins apportés. Chaque patient est rattaché à un groupe standard de séjour, un « groupe homogène de malades », auquel est appliqué un tarif national.

L'OBJECTIF est de procéder à un financement mixte de l'hôpital public, distinguant les missions d'intérêt général (dépenses liées à la recherche ou à l'enseignement, par exemple) financées par une dotation et les missions de soins, qui ont vocation à être financées directement à l'activité.

LA T2A INCITE à gérer l'hôpital comme une entreprise en recherchant la meilleure productivité. Des actes médicaux sont plus rentables que d'autres, et l'hôpital a tendance à accroître ses activités rémunératrices, comme la chirurgie, en délaissant les longues prises en charges, moins bien rémunérées (psychiatrie, maladies chroniques, soins aux personnes âgées...).

Lorsque l'activité de l'hôpital augmente (+16% entre 2009 et 2016), les tarifs sont réduits (- 5 % pour cette période).

Pour conserver le même niveau de ressources, couvertes à plus de 60% par la T2A, l'hôpital se trouve dans

l'obligation d'augmenter le nombre d'actes. **Résultat : une situation inextricable où le personnel médical doit faire face à une augmentation d'activités tout en étant dans l'incapacité humaine d'y faire face, sauf au prix de souffrances et d'épuisement au travail.**

Bernard Trucquemont



INFO - SANTÉ

Extrait du journal mutualiste VIVA

La
TAXE COVID

ENCORE
UN IMPÔT SUR
LA SANTÉ !

1 milliard d'euros en 2021
0,5 milliard en 2022

Pour combler le trou causé par la Covid-19 dans les finances de la Sécu, le gouvernement va taxer les complémentaires santé. Et ce sont les Français qui vont payer cet impôt qui ne veut pas dire son nom.



A titre de comparaison

Les sodas sont considérés comme des produits de première nécessité et sont taxés à 5,5 %...



TAXES
5,5 %

La santé ne serait-elle pas un produit de première nécessité ?



TAXES
16,7 %

soit deux mois de cotisation

Bernard Chaussat

les retraités disent NON à être une variable d'ajustement !

« Pour faire face aux charges de la dette publique, il faudrait diminuer les pensions ! »

C'est le message du très officiel programme de stabilité budgétaire version 2022-2027, rendu public mi-avril après validation par le Conseil des ministres.

Dans les plans de stabilité, on ne parle plus simplement des retraites,

> on évoque aussi le « poids des dépenses liées au vieillissement ».

> On parle de dépenses trop importantes,

> mais on ne parle pas de la croissance économique insuffisante en quantité comme en qualité !

On peut s'interroger sur la politique économique gouvernementale actuelle, la multiplication des exonérations de cotisations et le choix désastreux des firmes, de sacrifier l'emploi.

Andrée Maitre



LES RETRAITES DE L'AIN

SE RASSEMBLENT

Dans le cadre de l'action nationale des retraités du 31 mars 2021, l'USR -01 a organisé un rassemblement devant la préfecture de Bourg en Bresse. En soutien les syndicats FO, FSU, FRGFP et LSR ont participé à cette action. Une centaine de retraités ont répondu présent avec une prise de parole à plusieurs voix pour dénoncer les méfaits des politiques gouvernementales et pour porter les revendications des retraités.

Une motion a été remise à la Préfecture, et d'autres seront envoyées à tous les parlementaires du département.



Une lettre ouverte a été adressée au MNL (Lycéens) pour leur garantir notre soutien et contrer cette tendance à polariser les retraités contre la jeune population.

Des représentants du mouvement de la culture, des militants d'EDF ont pris la parole pour évoquer leurs revendications spécifiques.

Juste avant cette nouvelle période de confinement, les retraités CGT de l'Ain ont démontré que leur motivation et leurs revendications n'étaient pas confinés.



LA CGT SA FORCE C'EST VOUS ACTIONS

DES 31 MARS ...



Comment (re) battre le pavé !!

...ET 1^{ER} MAI



Ce 1^{er} mai 2021 a été l'occasion de renouer avec la tradition d'occuper la rue, ou le haut du pavé, ce qui nous avait manqué en 2020.

500 manifestants du département de l'Ain avaient répondu présents à l'appel de la CGT, FO, FSU ... Les intermittents du spectacle, en lutte depuis plusieurs mois, se sont associés à cette fête du travail, pour exprimer leur incompréhension, leur colère, leurs revendications et leurs espoirs...

Une cinquantaine de retraités participaient à cette fête des travailleurs.

Après les traditionnelles prises de parole, la manifestation est partie de la préfecture pour se diriger ensuite vers la « TANNERIE », lieu de culture populaire, occupé actuellement par les artistes du spectacle vivants qui dénoncent la fermeture des lieux culturels.

Le cortège des manifestants a été joyeusement accompagné par une batucada qui a donné un air festif à cette journée de lutte.



Malgré la pluie, chacun a exprimé son plaisir de se retrouver, de partager un moment de convivialité d'amitié et de festivités.

Restons motivés et mobilisés, actifs et retraités, tous métiers confondus, soyons déterminés à défendre nos droits.



LES POSTIERS EN COLÈRE I

À BOURG, COMME AILLEURS, LES SALARIÉS DE LA POSTE ONT MANIFESTÉ LE 18 MAI CONTRE LA DÉGRADATION DE LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL :

- > Manque d'effectifs,
- > surcharge de travail,
- > matériel obsolète,
- > pression pour les objectifs,
- > dysfonctionnement des services,
- > recul du pouvoir d'achat,

C'EST TROP !

Devant la Poste Principale, une quarantaine de salariés s'était réunie sous les drapeaux CGT, FO et SUD. Des retraités CGT étaient présents pour soutenir leur action.

Les postiers ont su maintenir depuis des mois le lien social et accomplir l'ensemble de leurs missions au service de la population, des collectivités et des professionnels.

En retour La Poste saisit l'opportunité de la crise sanitaire pour accélérer ses restructurations et mettre à mal le service public.

Les postiers demandent :

- > l'arrêt de toutes les restructurations,
- > l'embauche de personnel,
- > de meilleurs salaires,
- > l'arrêt des pressions.



L'externalisation des activités et la précarisation de l'emploi ne cessent de croître, la présence des bureaux de poste est remise en cause aussi bien en monde rural que dans les agglomérations.

Dans l'Ain, il ne reste que 50 bureaux de Poste, ce sont 146 bureaux qui ont été supprimés ces 25 dernières années, remplacés par des points poste : ici ou là chez les commerçants, où toutes les opérations postales ne peuvent être effectuées.

La Poste a des missions de service public, elle doit les assumer et cesser de fermer les bureaux de Poste.

Andrée Maitre



Comme beaucoup d'associations, l'IHS-01 apprécie cette fin de confinement et la possibilité de pouvoir se réunir à nouveau, tout en respectant les mesures sanitaires.

Même pendant ces mois de «non présentiel», les militants ont continué leur travail de recherche historique pour l'élaboration de pages « MILIT'AIN » et de nouveaux albums photos souvenirs.

Le bureau de l'association se réunira Mercredi 9 juin avec un ordre du jour chargé et dynamique.

ihscgtain@laposte.net

vous informera des décisions prises et du plan de travail pour le deuxième semestre 2021.

Les militants apprécient de se retrouver et de partager un repas convivial en fin de réunion...

Yves PERRET



Comme beaucoup, le confinement a ralenti les animations et les projets de l'association, même si plusieurs sorties ont eu lieu entre les 2 périodes de confinement.

> **En partenariat avec l'ADAPA**, une session « ateliers tablette numérique, niveau 2 » a eu lieu au cours du premier trimestre 2021. Ainsi, 6 adhérents se réunissaient une fois par semaine dans les locaux de l'ADAPA.

> **Une réunion est programmée le 15 juin 2021**, cela permettra de définir les prochaines animations (en projet : visite de la cité de la chaussure à Romans, organisation de la journée détente USR-CGT-01 aux grottes du Cerdon...).

Notre programme d'activité sera diffusé prochainement

Yves PERRET



L'USR-CGT-01 vous souhaite de bonnes vacances et une période estivale propice à l'évasion, la convivialité et la détente.

Prenez soin de vous !

